

Ouverture de l'assemblée

- Martin Trottier propose l'ouverture l'assemblée.
- Joël Bouchard seconde.
- Adopté à l'unanimité.

Point 1: Le compte New-York

- Joël Bouchard propose de fermer le compte New-York à cause que l'événement est passé et que le voyage n'a pu avoir lieu. En même temps, il propose de transférer l'argent du compte New-York dans le compte TGE principal.
- Le point est soulevé
- Marc Allard, signataire du compte, seconde.
- Adopté à l'unanimité.

Point 2: Spectacle du 30 octobre

- Joël Bouchard mentionne qu'il va falloir sortir de l'argent du compte TGE pour payer des posters et pour la caisse du bar pour le 30 octobre.
- Simon Julien seconde.
- Adopté à l'unanimité

Point 3: Le budget

- Joël Bouchard donne la parole à François Bergeron Gardner.
- François Bergeron Gardner dresse le bilan général du compte TGE. Les dépenses et les revenus du party du 12 octobre sont présentés et acceptés

(100\$ pour billets, affiches et DJ, revenus nets d'environ 600\$)

- Joël Bouchard corrige et complète certains points.
- Pier-Luc Vandal veut ouvrir un compte pour le party de fin de DEC.
- Plusieurs personnes discutent à ce sujet. Certains parlent de 750\$, d'autres de trouver un chalet et ensuite proposer un chiffre plus exact.

-En général l'idée du compte est acceptée, mais il n'y a pas de terrain d'entente en ce qui concerne l'argent et certains points méticuleux.

-Joël Bouchard propose de penser à la chose à tête reposée et d'y revenir à la prochaine assemblée, il propose donc de fermer le point pour y revenir à la prochaine assemblée.

-Andrea Houle seconde.

-Adopté à l'unanimité.

Point 4: Événement Open DJ

-Joël Bouchard parle de l'événement Open DJ à organiser, comme quoi qu'il faudrait commencer à y penser et si on doit l'organiser, etc. C'est seulement un premier contact pour parler de l'événement.

-François Bergeron seconde.

-Adopté à l'unanimité.

Point 5: Party de fin de session

-Joël Bouchard propose de faire le party au Saphir.

-Pier-Luc Vandal aimerait le faire ailleurs (exemple Saint-Ciboire)

-Tout le monde parle un peu de la chose et au final on en reparlera à la prochaine assemblée, car Pier-Luc Vandal doit vérifier ses sources pour un party au Saint-Ciboire.

-Amélie Plamondon lance l'idée de ne pas faire de party, mais de seulement «chiller» dans un Bar.

-Une discussion en groupe s'en suit et il n'y a aucun terrain d'entente.

-Joël Bouchard propose de reparler de ce point à la prochaine assemblée une fois que les solutions auront été examinées au complet. Les gens n'arrivent aucunement à s'entendre. La moitié des gens affirme que les partys au Saphir sont déplaisants et le reste les aiment.

-Pier-Luc Vandal seconde.

-Adopté à forte majorité.

Fermeture de l'assemblée

-Joël Bouchard propose la fermeture de l'assemblée.

-Francis Bergeron seconde

-Adopté à l'unanimité.